

« et les

autres? »

LE JOURNAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE #95



Dans l'enfer  
d'un logement  
surpeuplé



FONDATION  
Abbé Pierre

Avril 2017 | 1 €



08.  
**Dans l'enfer** d'un logement surpeuplé



15.  
**Logement,**  
trop peu et trop tard !

## Sommaire

04. La Fondation **agit**  
**Défend le logement**, haut et fort !

16. La Fondation **observe**  
**Lille encadre** ses loyers

08. La Fondation **analyse**  
**Dans l'enfer** d'un logement surpeuplé

18. **Avec** la Fondation  
**EDF** : c'est reparti !

**Aïda Touihri :**  
« On vivait les uns sur les autres »

15. La Fondation **réagit**  
**Logement**, trop peu et trop tard !

20. La Fondation **se souvient**  
**Il était une fois...** l'abbé Pierre  
raconté par deux proches.

« et les autres ? » est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des défavorisés :  
**3-5, rue de Romainville – 75019 Paris – Tél. : 01 55 56 37 00 – www.fondation-abbé-pierre.fr**  
ISSN: n° 1245-3420. Publication trimestrielle Commission paritaire n° 0518 H89713. Abonnement annuel :  
4 €, prix au numéro: 1 € / **Service Donateurs: 01 55 56 37 25 / Président:** Raymond Étienne /  
**Directeur de la publication:** Christophe Robert / **Directeur de la rédaction:** Jean-Pierre Gilles /  
**Rédacteur en chef:** Yves Colin / **Secrétaire de rédaction:** Mighelina Santonastaso /  
**Journalistes:** Delphine Picard, Aurélia Jakmakejian / **Maquette:** Tiens Donc! / **Impression:** Orient express,  
6, rue Bezout 75014 – Paris / **Routage:** France Routage - 2, av. Gutenberg 77600 Bussy-St-Georges /  
Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion. © couverture : Ronan Merot



16.

## Lille encadre ses loyers

### « Personne à la rue! »

Augmentation du nombre de personnes sans domicile est alarmante: + 50 % entre 2001 et 2012. **Aujourd'hui plus de 143000 personnes sont à la rue, sans solution digne pour vivre correctement.** Pour mettre fin à ce scandale, la Fondation va rencontrer chacun des candidats à l'élection présidentielle avant la fin avril et leur demander de s'engager à appliquer pendant leur quinquennat un plan national qu'elle a conçu. Dans ce plan, la Fondation démontre qu'il est possible de vaincre le sans-abrisme en moins de 5 ans dans les villes petites et moyennes et en moins de dix ans dans les métropoles.



Édito

## ÉVITONS LA CATASTROPHE

Je ne sais plus comment exprimer ma colère. Le journal que vous avez sous les yeux décrit des conditions de vie que l'on retrouve dans les romans d'Émile Zola. Je ne sais plus comment le dire, comment le crier: savoir que des familles vivent dans de telles conditions en 2017 est inacceptable, insupportable.

La révolte me pousse encore une fois à me tourner vers ceux qui peuvent faire quelque chose et qui ne font pas assez. J'étais aux côtés de l'abbé Pierre, en 1992, lorsqu'il a demandé la création du Haut Comité pour le logement des Défavorisés. Vingt-cinq ans plus tard, qu'en est-il? Pourquoi encore tant de difficultés à loger les plus faibles d'entre nous? Ce qui se déroule sous nos yeux est une véritable catastrophe. Une catastrophe humaine qui fait des millions de victimes. Demandons justice! 🇫🇷

**Raymond Étienne**

Président de la Fondation Abbé Pierre

**Loger**  
les femmes ouvrières



**Au Vietnam, l'association « Batik International » a lancé en mars 2017 une action d'amélioration des conditions de vie des femmes ouvrières en périphérie de Hanoï, à Hai Duong et Vinh Phuc. Le respect, la protection et la mise en œuvre des droits sociaux ainsi que la réhabilitation des logements dans ces deux zones urbaines concernent 4 800 femmes, jeunes et peu qualifiées, qui ont fuit la campagne sous la pression de leurs familles. À ce jour, La Fondation a financé ce projet à hauteur de 41734 €.**

## Mots contre maux

Le porte-à-porte et le dialogue pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les copropriétés dégradées, c'est l'objectif de « Voisin Malin ». Grâce à l'aide financière de la Fondation, l'association intervient depuis février dans la 2<sup>e</sup> plus grosse copropriété de France, à Grigny 2. Pendant un an, les habitants de 5 000 logements seront questionnés et informés sur leurs droits et leurs devoirs en matière de logement : fonctionnement des charges et lien avec le bailleur, impayés de loyer, habitat indigne... 10 à 14 Voisins Malins, salariés à temps partiel, seront en contact avec eux dans une



dizaine de langues. Auparavant, des sujets aussi variés que les punaises de lit ou le dépistage du cancer du sein ont amélioré la vie des habitants de ce quartier prioritaire. 46 600 euros ont été investis par la Fondation dans cette action. ■



**« Les sans-abri sont aussi des sans-ami »**

## Portrait de bénévole: Christian Murat

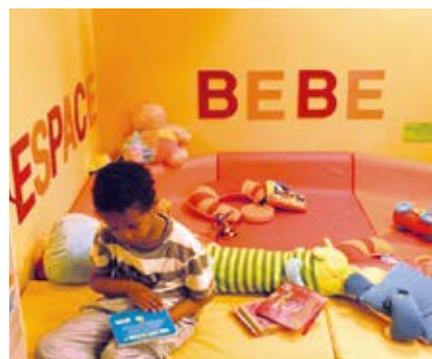


Christian Murat est né dans une famille catholique qui l'a mis à la porte quand il leur a annoncé ne vouloir se marier qu'à la mairie. Pas du genre à se laisser abattre, il devient prof de maths, père de 4 enfants et profondément engagé. « *Quand je traverse Bayonne à vélo et que je vois des gens qui tendent la main, je ne peux pas simplement rentrer chez moi* ». Il crée avec des amis l'association « La Table du Soir » pour distribuer des repas chauds et se rend compte « *que ces personnes ne sont pas seulement des sans-abri mais des sans-ami. On a alors créé le "Point Accueil Jour" : en 2015, on a accueilli 21 000 personnes* ». À 70 ans, Christian Murat s'occupe d'un CHRS, est responsable de la délégation bénévole des Pyrénées Atlantique de la Fondation... et ne compte pas en rester là. ■

## Accompagner les femmes enceintes en précarité

La grossesse est un moment de vulnérabilité pour les femmes, d'autant plus quand elles vivent dans la rue. Le programme régional « Nutrition Allaitement », soutenu par la Fondation Abbé Pierre pour un budget de 40 000 euros, vise à accompagner ces femmes de la période de la périnatalité jusqu'au 18 mois de l'enfant. Débuté en juillet 2010 en lien avec l'agence régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France, ce projet né d'un

partenariat entre l'Espace Solidarité Insertion Familles « ESI Familles » géré par Emmaüs Solidarité et la maternité de Port-Royal, se décline en trois objectifs : un suivi médico-social pour conseiller et guider les parents, une aide psychologique avant et après la naissance dont un accompagnement à l'allaitement, une aide nutritionnelle (lait, petits-pots, carte alimentaire...), et l'ensemble des besoins vitaux pour parents et bébés. ■



## Suivez le guide

4 fois par an, des personnes à la rue et accueillies à la Boutique Solidarité «Point d'Eau» de Grenoble se joignent à des professionnels de l'office du tourisme local pour effectuer des visites urbaines d'un genre tout à fait atypique : découvrir la ville à travers ceux et celles qui y vivent le jour et la nuit. Où dormir ? Où se nourrir, Quelles sont les histoires de rue ? Où sont les squats ? Ces ballades aident à mieux connaître la ville et ceux qui l'habitent mais n'ont pas les moyens d'y vivre dignement. Dessinant les contours d'une

histoire-géographie de l'errance et de l'exclusion, les équipes de guides urbains ont pour objectif de mobiliser les personnes sans abri, d'échanger avec la population et de rendre plus visibles aux yeux de la société civile les hommes et les femmes en grande précarité.

En s'intéressant à la vie de la rue si largement méconnue, ces balades-découvertes portent un autre regard sur la ville et sur la vie des personnes en errance... sans oublier la mort à la rue, avec la visite du cimetière et du carré des indigents. ■

## Le bourg revit

À Castelnau-de-Lévis, les locataires se sont installés peu à peu depuis mai dernier. Après 40 ans de vacance, la bâtisse accueille 2 couples avec enfants, 2 familles monoparentales, et 2 personnes seules à très faibles revenus (minimas sociaux, chômage ou intérim). Après versement de l'allocation logement, les locataires ont un reste-à-charge moyen de 44 euros. Le bâtiment est étiqueté «C» au niveau du diagnostic de performance énergétique.

Outre les six logements très sociaux, la réhabilitation totale de l'immeuble par l'association Soliha Tarn avec un architecte des Bâtiments de France a permis l'aménagement d'une épicerie, d'une pizzeria et de bureaux.

La Fondation a co-financé cette opération dans le cadre de son programme «Toits d'abord». ■



### Possible et rentable !

#### La Fondation, membre de l'initiative «Rénovons»

lancée le 21 février, demande que 7 millions de logements, véritables passoires énergétiques, soient rénovés thermiquement d'ici 2025. 512 euros par an et par ménage seraient ainsi économisés, permettant aux familles de ne plus avoir à choisir entre se nourrir et se chauffer. Avec un tel plan, au moins 2,5 millions de ménages sortiraient de la précarité énergétique d'ici à 2025, soit plus de la moitié des ménages touchés et 750 millions en dépenses de santé seraient économisées chaque année.



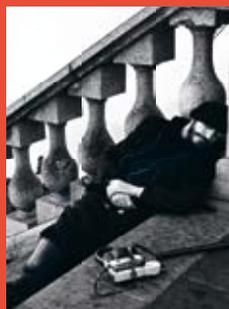
### 2<sup>e</sup> regard sur le mal-logement en Europe

**36 558 454 ménages vivent dans un logement surpeuplé en Europe en 2017.** C'est l'un des chiffres dévoilés lors de la présentation de ce second rapport européen publié par la Fondation et la Feantsa et présenté au Parlement européen, à Bruxelles, le 21 mars.

## Territoires



**Le 21 février**, la Fondation signait avec 6 autres associations et en présence du ministre de la Justice, une Charte nationale de l'Accès au Droit qui a notamment pour objet « de définir les valeurs, les objectifs communs et les modalités de mise en œuvre permettant l'accès au droit et l'accompagnement des personnes les plus démunies. » Même si cette charte arrive tardivement, la Fondation veillera à ce que des comités de suivis réguliers qu'elle a prévu soient mis en place, et que la Charte soit déclinée sur tous les territoires.



**Depuis le 31 mars** et jusqu'au 16 avril, la Villa Méditerranée à Marseille accueille l'exposition « 1954-2014 : L'histoire d'un combat vue par les grands photographes » présentée en 2014 à Paris, dans le cadre du 19e Rapport sur « l'État du Mal-Logement » et à l'occasion du 60e anniversaire de l'Appel de l'abbé Pierre. Cette exposition conçue et mise en forme par Virginie Chardin et Clémentine Derouille comporte 22 photographies en grand format.

## Améliorer l'habitat rural des plus pauvres

Le logement était une priorité dans la reconstruction de la Bosnie après la guerre survenue entre 1992 et 1995. Aujourd'hui, des milliers de propriétaires occupants sont encore en situation de précarité et d'insalubrité. Si la solidarité familiale reste un pilier de la culture herzégovine, ces personnes ne peuvent se relever seules. L'association « Alterural » a fait appel

à la Fondation Abbé Pierre pour améliorer l'habitat en zones rurales de 45 familles résidentes de 6 communes. Objectif : offrir un habitat sain, lutter contre l'exode rural, sensibiliser la population et assurer la durabilité des programmes de reconstruction. Débuté en janvier, le projet devrait être financé par la Fondation à hauteur de 121 250 euros jusqu'en décembre 2019. ■

## « Je vise le bac »

Merson a 15 ans, il va à l'école depuis 5 ans. Tous ses professeurs le félicitent pour ses résultats. Depuis 2012, Jane Bouvier, fondatrice de « l'école au présent » a accompagné 370 enfants, tous issus des bidonvilles marseillais vers l'école, de la maternelle au lycée. Gratuité de la cantine, emplois du temps et unités de travail adaptés... la mairie de Marseille et un grand nombre d'enseignants (8 collèges, 20 écoles élémentaires et 4 écoles maternelles) sont impliqués dans cette opération qui accompagne désormais aussi les parents vers l'insertion. Enfin, les enfants de migrants, déboutés du droit d'asile et sans-papier bénéficient eux aussi de « l'école au présent » qui a élargi son action avec l'arrivée d'un bénévole. La Fondation soutient cette opération exemplaire à hauteur de 15 000 euros. ■



## Événement

# Défendre le logement, haut et fort !



Le 31 janvier dernier, la Fondation présentait son 22<sup>e</sup> rapport sur l'État du mal-logement en France, à l'Arche de la Fraternité, à La Défense, en présence de plus de 2 000 personnes. Un événement couvert par plus de 400 articles de presse écrite ou reportages audiovisuels auquel ont participé 97 salariés et bénévoles de Paris et de province mobilisés dès 7 heures 30. Chiffres du mal-logement, bilan du quinquennat et propositions de la Fondation ont rythmé la matinée alors que l'après-midi était destinée au débat politique avec la venue des principaux candidats à l'élection présidentielle. Les Républicains, la France Insoumise, l'Alliance Populaire, Europe Écologie Les Verts, En Marche!: tous

les candidats ou leurs représentants s'étaient déplacés pour écouter les propositions de la Fondation et répondre à ses questions. Dans le cadre de sa campagne «#Onattendquoi», la Fondation les a interrogés sur leur programme en matière de logement: budget du logement, maintien des APL, personne à la rue sans solution, encadrement des loyers, soutien des associations dans les quartiers défavorisés ou encore maintien, renforcement ou retrait des lois SRU et Alur... Des engagements ont été pris par chacun d'entre eux et la Fondation s'est engagée à les évaluer précisément, poursuivant ainsi sa volonté de faire du logement une priorité politique jusqu'aux prochaines élections. ■



## «#OnAttendQuoi» en régions

**La campagne de la Fondation se décline jusqu'à la fin avril dans ses Agences régionales:** après les Hauts-de-France et l'Île-de-France en février, puis le Grand Est, l'Occitanie et Auvergne-Rhône Alpes en mars, les Agences PACA, Bretagne, Île de la Réunion et Nouvelle Aquitaine fermeront la marche jusqu'au 23 avril. Éclairages régionaux, expositions, débats ou encore déplacement du bus Abbé Road sont au programme pour faire du logement une priorité politique et montrer qu'une société plus fraternelle est possible. Retrouvez la campagne sur le site: <http://onattendquoi.fondation-abbé-pierre.fr>





**2 664 000 ménages vivent  
en situation de surpeuplement**

Enquête Logement, 2013

**Le surpeuplement « accentué »  
– quand il manque 2 pièces ou plus  
au logement – concerne plus  
de 218 000 ménages en 2013,  
soit 934 000 personnes**

**On parle de surpeuplement  
« modéré » quand il manque  
une pièce au logement.  
2 446 000 ménages  
sont concernés, soit  
7 655 000 personnes**

**Petit revenu, petit logement.** L'équation tombe comme un couperet, surtout sur les plus faibles. Des familles entières en font l'éprouvante expérience, et pas seulement dans les grandes villes. Avoir un toit, c'est être à l'abri et protéger les siens. C'est aussi un espace de vie. Un espace vital.

*Dans l'enfer d'un*

# LOGEMENT, SURPEUPLÉ

**N**ous avons tous à l'esprit ces micro-logements, cas de figure extrêmes souvent associés à des profits scandaleux réalisés par ceux qui les louent. Mais ces situations intolérables ne doivent pas faire tomber dans l'oubli les centaines de milliers de logements trop exigus où s'entassent tant de familles et de ménages.

Les faits sont là : en 7 ans, le surpeuplement accentué a augmenté de 17% et affectait 934 000 personnes en 2013, adultes et enfants. Derrière cette statistique, ce sont des vies pour lesquelles le moindre geste quotidien – se laver, se nourrir, dormir – devient une épreuve. Pour 12 millions de Français, le mal-logement est une réalité qui affecte chaque jour. Et parmi toutes les formes de mal-logement, la suroccupation est l'une des plus mal vécues aujourd'hui.

*« On a 2 chaises pour 7. L'une reste pliée dans la journée. Pas de table, on ne pourrait pas la mettre. On a deux matelas qu'on pose par terre tous les soirs. Mon mari et moi dormons dessus, avec les deux plus petits. Les 3 autres*

*couchent sur le sol. »* Dormir par terre, manger par terre, écrire et lire par terre : Farida et les siens vivent ainsi depuis 2014. À 7 dans à peine 11 m<sup>2</sup>. *« Quand j'ai rejoint mon mari avec les enfants à Paris, on s'est installé dans la chambre qu'occupait mon beau-frère en attendant mieux. Un jour il est parti, j'ai dû vendre tous mes bijoux pour payer la dette de loyer qu'il nous avait laissée. »* D'origine algérienne, la famille a toujours été en règle et depuis 2 ans, le mari enchaîne les contrats de travail en tant que déménageur intérimaire ou agent de nettoyage. *« J'ai toujours travaillé, au début sans contrat. J'ai vite cherché un autre emploi, car je voulais des fiches de paye pour chercher un logement. »* Mais sans garant, le parc privé est resté inaccessible à la famille et leur demande de logement social reste sans réponse depuis 2015. Avec près de 1 300 euros/mois de revenu, prioritaire Dalo depuis 2016, la famille reste bloquée, emmurée dans une pièce vétuste, au moins deux fois plus petite que les paliers des étages inférieurs.



© Pierre Faure

## Au raz du sol

Au 6<sup>e</sup> étage, sous la toiture, l'air est irrespirable en été et en hiver, le froid passe sous la porte et par la fenêtre cassée. Le faux plafond est déformé tant il est chargé : la famille y entasse les vêtements et les jouets qu'on ne sort jamais. Des paires de chaussures débordent de l'unique tiroir sous l'évier et dans un coin une pile improbable de couvertures et de draps. L'étroite cabine de douche est inutilisable depuis 2 ans. Deux fois par semaine, la famille se rend aux baignoires, à cinq stations de métro. « *Je fais des courses tous les jours, le petit frigo est bien trop juste pour nous. Comme nous mangeons par terre, je lave les draps et les couvertures toutes les semaines.* » Farida dépense plus de 15 euros de lavomatic chaque semaine, impossible de faire autrement. « *En plus, il y a les punaises... j'ai dû expliquer aux maîtresses les piqures partout sur les enfants, elles savent que je n'y peux rien. Les services d'hygiène sont venus nettoyer tout l'étage, mais elles reviennent.* » Cet après-midi de février, deux des garçons

→ Abdrouf et Rayan, le sourire malgré tout...

→ Farida en discussion avec une chargée de mission de l'Espace Solidarité Habitat.



© Pierre Faure

sont au centre de loisirs. Ne reste « que » 5 personnes dans la petite pièce. Rayan, 4 ans, tourne en rond. Il sautille sur ses jambes. « *Il est comme un lion en cage ; quand on sort, je ne peux pas le retenir* ». Mohamed, 15 ans et 1m 85, est couché sur le matelas. Debout, il passe à peine sous la soupenette. Après le dîner, à 19 heures 30, il mettra son blouson pour aller travailler dans le couloir, à côté des toilettes collectives. Assis par terre jusqu'à 23 heures, il se lèvera toutes les 3 min pour rallumer.

Il sourit. La bibliothèque toute proche ferme tôt, et chez les copains, ça n'est pas possible. Personne ne sait où il vit.

« C'est comme à l'armée ici, tout est calculé au millimètre ! » Farida garde son humour. Mais comment fera-t-elle au printemps quand la petite Yasmine marchera ? « Je voudrais avoir un logement normal pour avoir une vie normale. Payer un loyer, acheter un frigo, une table. » Farida continue de se battre, surtout depuis qu'elle sait que des appartements sont libres dans son quartier. « Les bailleurs sociaux ne veulent pas nous donner un F2 car c'est trop petit pour une famille nombreuse. Mais nous, un F2, ce serait un palace. » Fin février, l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation qui suit la famille B. a fait un second recours Dalo. En 2016, 498 ménages en surpeuplement en Ile-de-France ont été accompagnés par la structure.

### Gérer l'angoisse

En Bretagne, le parc locatif social est inférieur à la moyenne nationale (10,9 % contre 16,0 %) et en 2014, 7 200 demandeurs de logement social y vivaient en surpeuplement. C'est pour éviter une telle situation que la famille G. a décidé d'acheter. En 2010, elle s'installe en pleine nature, à Saint Maden, dans les Côtes-d'Armor. « On savait qu'on aurait de gros travaux à faire, mais ça ne nous faisait pas peur. Avec le travail à côté, tout le monde dans le hameau nous a dit qu'on n'y arriverait pas et que la maison ne serait jamais finie », rappelle Valérie avec un petit sourire. En deux ans, des travaux énormes ont été réalisés : toiture, maçonnerie, isolation, peinture... Si le couple a bénéficié d'un prêt de l'association Soliha pour réhabiliter le bâti, le système D et le courage ont fonctionné à plein pour le reste. « On a monté les murs autour des portes-fenêtres trouvées sur le bon coin et presque tous les matériaux sont achetés en solde. »

Après 2 ans de vie en mobil-home, les chambres sont terminées et le bonheur se lit sur les visages. Franck, 17 ans, a enfin un bureau et dort dans un lit à sa taille. Dans un coin du jardin, installées en demi-cercle pour contrer le vent, 3 structures définissent le « campement ». 45 m<sup>2</sup> au total pour 7 personnes. Franck, l'aîné, dormait avec son frère dans une vieille caravane : « On devait sortir tous les soirs dehors pour aller se doucher dans le mobil-home. Par grand vent, la caravane tanguait pas mal... Mon frère avait peur des avions tellement on les entendait fort. »



Entre 2006 et 2013, le nombre de ménages en surpeuplement accentué a crû de 17 %, tandis que celui des ménages en surpeuplement modéré a crû de 6 %.

Le surpeuplement touche particulièrement les ménages à bas revenus, notamment les bénéficiaires des minima sociaux : en 2012, un allocataire sur 5 vit dans un logement surpeuplé

Étude DREES, févr. 2014



➔ Haïmi, a dormi avec sa soeur dans 5 m<sup>2</sup> pendant 2 ans



© Ronan Merot / BDDP & fils pour la Fondation Abbé Pierre



**Surpeuplement effort financier excessif, précarité énergétique, risque d'expulsion locative, copropriétés en difficulté...**

**12,1 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement.**

Le reste de la famille dormait dans un des 2 mobil-homes isolés du sol tant bien que mal avec des bottes de paille. Les 2 filles dans une chambrette de 5 m<sup>2</sup>, le petit dernier dans un réduit à côté des parents. Le coin-toilettes tenait dans moins de 3 m<sup>2</sup>. «L'hiver, c'était inchauffable. Pour avoir 12°, il nous fallait une bonbonne de gaz tous les 5 jours, ça revenait trop cher. On a essayé les radiateurs à bain d'huile, mais ce n'était pas mieux.» En novembre dernier, il fallait casser la glace dans la pièce-cuisine avant de prendre le petit-déjeuner. Et l'été, la situation était dangereuse. «À 10 heures du matin, j'appelais les enfants du travail et leur interdisais de rester à l'intérieur, il faisait plus

De nombreux ouvrages scolaires reproduisent cette affiche de la Fondation Abbé Pierre qui rappelle crûment ce qu'est la vie dans un logement surpeuplé

de 30° et c'était intenable. On était inquiet pour le gaz, on avait bricolé un système pour refroidir un peu la bonbonne.»

Même si la maison est encore inachevée, à l'étage, les enfants dorment enfin bien. Plus de bruit, plus d'humidité; de l'espace pour jouer et travailler. De l'intimité pour les parents. L'escalier est posé, la cuisine sera finie avant l'été. Pendant encore quelques mois, la famille continuera de prendre ses repas dans le mobil-home face à la vieille voiture qui regorge de vêtements. Le plus dur est fait. «On est soulagé, on n'en pouvait plus. C'était du stress pour moi, j'avais peur qu'il arrive quelque chose», avoue Valérie. Puis, la bonne humeur revient: «J'ai calculé, on va faire environ 70 euros d'économie sur nos factures d'électricité en ayant bien plus grand!» annonce-t-elle fièrement. Cet été, mobil-homes et caravane seront rénovés et revendus. Avec la vente des chiots et des cochons d'Inde élevés par Franck, ils finiront la buanderie. «Tout est prévu, nous n'avons aucune dette.» Oui, le bonheur est dans le pré. ■

## La parole à Aïda Touihri

# « On vivait les uns sur les autres »

Aïda Touihri, journaliste, a vécu pendant son enfance en Hlm à Villefranche-sur-Saône, près de Lyon. 3<sup>e</sup> d'une fratrie de 5 enfants à l'époque. Enfants et parents vivaient, alors à 7 dans un F2.

### Comment la suroccupation a-t-elle marquée votre enfance ?

Jusqu'à l'âge de 12-13 ans, j'ai vécu dans la même chambre avec 2, puis 4 de mes frères et sœurs. Il y avait des piles de linge partout, on ne pouvait pas jouer, il fallait aller dehors... Tous les soirs, on mettait des matelas par terre et dans la cuisine, la table servait en même temps au repassage, aux repas et aux devoirs. J'ai en mémoire le fait que j'avais toujours quelque chose dans mon champ de vision. Les années passant, on souffrait de plus en plus du manque d'intimité avec mes sœurs. Et pour les parents, ça n'était pas facile non plus. On avait l'impression d'être tout le temps en camping, même si nous n'étions jamais partis en faire ! Mon père faisait chaque année une demande à l'office Hlm pour un appartement plus grand et ça n'aboutissait jamais.

### Adolescente, vous aviez conscience d'être mal logée ?

Oui, car j'entendais parler du manque de logements sociaux et des problèmes de mal-logement à la radio. J'avais conscience que nous étions logés dans un appartement tout à fait correct ; nous n'avions pas non plus de problème de chauffage et l'immeuble était en bon état. Ce dont nous manquions, c'était de place. Comme mon père ne savait ni lire ni écrire, je l'ai très souvent accompagné faire les démarches nécessaires à l'office Hlm. Là bas, on ne



Un jour, j'en ai eu marre et j'ai écrit une lettre à l'office Hlm pour raconter comment nous vivions au quotidien.

nous prenait pas vraiment au sérieux, il y avait toujours quelqu'un de plus prioritaire que nous, une famille dont la situation était plus urgente que la nôtre et surtout on nous disait qu'il n'y avait pas assez de logements. J'avais l'impression qu'on ne nous entendait pas... Alors, un jour, je devais avoir 12 ans, j'en ai eu marre et j'ai écrit une lettre à l'office Hlm pour raconter comment nous vivions au quotidien. J'ai tout dit et j'ai même souligné que, malgré nos conditions de vie, nous les enfants, nous avions quand même de très bonnes notes à l'école ! Je ne sais pas qui a lu mon courrier mais c'est vrai qu'un mois plus tard, on avait une proposition.

### Un nouveau logement synonyme d'une nouvelle vie ?

Oui, indéniablement. On avait enfin de l'espace pour chacun de nous. Un bureau dans chaque chambre pour travailler, ça change tout quand on passe son bac ! On pouvait enfin s'isoler quand on le voulait. On était tous très contents : d'un seul coup on a vécu dans un très grand appartement, un F6, dans un autre quartier de Villefranche. C'était presque trop grand, surtout quand les 3 aînés, dont je faisais partie, sont allés faire leurs études ailleurs. Mais la famille a continué à s'agrandir. Au total aujourd'hui, nous sommes 8 frères et sœurs. ■



## Vos dons 2017 sont toujours déductibles avec le prélèvement à la source de l'impôt en 2018

**Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le prélèvement à la source sera mis en place.**

**Qu'en est-il exactement ? Quelles conséquences pour mon don ?**

Le prélèvement à la source est un mode de recouvrement de l'impôt qui consiste à faire prélever directement le montant de celui-ci par l'organisme qui verse des revenus au contribuable (employeur, CPAM, CAF, Caisses de Retraite...). Comme son nom l'indique bien, les revenus sont prélevés « à leur source », alors que jusqu'à présent, c'était le contribuable qui réglait ses impôts à l'Etat. Au niveau des réductions fiscales liées à votre don, rien ne change. La réduction fiscale de 75 % est

maintenue. Ainsi, si vous faites un don de 100 euros à la Fondation Abbé Pierre, vous bénéficierez comme d'habitude d'une réduction de 75 euros sur votre impôt sur le revenu.

**Concrètement, comme cela se passe-t-il ?**

En avril 2018, vous remplirez votre déclaration de revenus 2017 comme chaque année, mais comme les prélèvements à la source débiteront avant (en janvier 2018), les déductions liées aux dons que vous déclarerez pour 2017 ne seront pas intégrées à ces prélèvements, mais feront l'objet d'un crédit d'impôt reversé en une seule fois en septembre 2018.

Exemple : en faisant un don de 100 euros à la Fondation Abbé Pierre en 2017, c'est en avril 2018 que vous le déclarerez, et c'est en septembre 2018 que vous recevrez un crédit d'impôt de 75 euros de la part de l'administration fiscale.

**En résumé, déclarer son don restera donc toujours aussi simple et tous vos dons restent déductibles aux mêmes taux.**

**Nous restons à votre disposition pour toute autre information, n'hésitez pas à nous joindre au 01 55 56 37 25 et à consulter notre site internet : [www.fondation-abbe-pierre.fr](http://www.fondation-abbe-pierre.fr)**



E95JBSABO

### Bon de soutien et d'abonnement

A renvoyer à Fondation Abbé Pierre, 3-5, rue de Romainville, BP 300, 75921 Paris cedex 19

**Oui, je décide de m'abonner** au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : « et les autres ? ». 4 € pour 4 numéros par an. Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

**Oui, je soutiens la Fondation Abbé Pierre par un don de :** ..... €

M<sup>me</sup>                       M<sup>lle</sup>                       M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse e-mail :

..... @ .....

Règlement :  chèque bancaire                       chèque postal  
**libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre**

Vos coordonnées sont utiles pour la gestion de votre don et de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez, en vous adressant au siège de la Fondation, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case :

La Fondation réagit

**F**in février, les candidats à l'élection présidentielle commençaient à peine à dévoiler leur programme et malheureusement, le logement était loin d'y figurer en priorité... Un tel sujet qui touche l'ensemble des Français et plus particulièrement 15 millions d'entre nous affectés dans leur quotidien par la crise du logement n'a manifestement pas sa place au cœur du débat politique.

Seuls 2 candidats sur 5 s'engagent à porter à 30 % le quota des logements sociaux dans la loi SRU et à construire au moins 150 000 logements très sociaux/an; un seul revalorise les aides au logement et s'engage à lutter contre le logement indigne... Bien sûr, les questions de santé, d'emploi et de sécurité sont des sujets qui ne doivent pas être négligés. Mais pas au détriment du logement.



**Logement, trop peu**

**et trop tard !**



8,8 millions de personnes, adultes et enfants, vivent sous le seuil de pauvreté en France, 6e puissance mondiale. Construire plus de logements accessibles et se donner les moyens de mettre un terme à l'errance et au non-logement doivent être des priorités aujourd'hui. Ce ne sont ni des demi-mesures ni des effets d'annonce que l'on attend et encore moins un débat biaisé obéissant aux logiques dogmatiques.

Nous ne cesserons de le répéter: le logement est un droit fondamental et doit être une priorité politique de chaque instant tant qu'il reste des personnes à la rue. Le futur Président de la république ne pourra faire l'économie d'une véritable politique sociale du logement mobilisant tous les acteurs concernés. Des lois existent, des étapes ont été franchies depuis 20 ans mais le chantier du logement est loin d'être abouti. Pour la Fondation, il ne s'agit plus seulement d'interpellation politique, il s'agit d'un état d'urgence qu'il faut décréter. 🏠

**En 10 ans,  
plus d'un million  
de pauvres**

**Selon l'Insee, la France compte 5 millions de pauvres** (seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian) et **8,8 millions** (si le seuil est à 60 %). La pauvreté a fortement progressé depuis 2008, avec l'accentuation des difficultés économiques liées à la crise financière. Même si, depuis 2012, le taux et le nombre de personnes pauvres stagnent, cette stagnation résulte paradoxalement de l'extension de la crise aux couches moyennes.

## Lille encadre ses loyers

Depuis le 1<sup>er</sup> février, le loyer d'un logement lillois ne peut dépasser de 20 % un loyer de référence. Ce dernier est fixé par arrêté préfectoral, en fonction du nombre de pièces et de la période de construction. Lille, 3<sup>e</sup> ville la plus chère de France, avec une hausse des loyers de 70 % (contre 50 % pour le territoire

national) entre 2000 et 2012, présente un marché particulièrement tendu et concentre 50 % du parc locatif de l'ensemble de la métropole lilloise. Les Lillois ont désormais connaissance du loyer de référence local et du loyer maximum à ne pas dépasser sur la plateforme en ligne: [encadrementdesloyers.gouv.fr](http://encadrementdesloyers.gouv.fr). ■



## Pauvreté: stop aux idées fausses!

1 SDF sur 4 est salarié; le RSA est suspendu si 2 emplois sont refusés... c'est pour lutter contre ces clichés trop souvent présents dans les discours politiques que 50 associations, dont la Fondation, ont lancé la campagne « #DansLaVraieVie », le 8 février.

8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en France: loin de « profiter du système » comme certains le clament, elles vivent dans des conditions insoutenables. Jusqu'en mai prochain, les associations à l'origine de cette « autre campagne » répondront publiquement en cas de préjugé proféré par un responsable politique stigmatisant les plus fragiles, en rétablissant les faits à partir de ce que vivent réellement les personnes les plus démunies. ■



## Dalo: 10 ans après

1 02 000 ménages relogés mais encore 58 000 en attente... les 10 ans du Droit au logement opposable (ou Dalo) le 5 mars dernier, ont surtout été l'occasion pour la Fondation de souligner que ce droit fondamental est aujourd'hui trop peu et parfois mal appliqué sur le territoire. En effet, le taux de reconnaissance de ménages prioritaires Dalo baisse (31 % en 2015 contre 45 % en 2008)

et les pratiques divergent fortement selon les départements. Un constat qui pose question alors que la loi visait précisément à contraindre la puissance publique à donner des réponses aux situations d'urgence repérées. Pour la Fondation, il est indispensable d'appliquer strictement la loi et de renforcer l'accompagnement des ménages dans le relogement, sans oublier l'hébergement. ■

**Point de vue**

## « Bailleurs et professionnels ont globalement joué le jeu »



**Un an et demi après l'encadrement des loyers à Paris**, Geneviève Prandi, directrice de l'Observatoire des Loyers de l'Agglomération Parisienne (Olap), revient sur les premiers chiffres et la tendance.

### L'encadrement des loyers a-t-il fait baisser le prix des locations à Paris ?

Il faut d'abord rappeler que l'objectif de la loi Alur n'est pas de faire baisser les loyers mais d'éliminer les excès. Dans les logements du parc privé (hors meublés) qui regroupe 40 % des ménages parisiens et 2/3 des locataires, nous avons en effet constaté une baisse des loyers à la relocation depuis le 1<sup>er</sup> août 2015 pour ceux qui dépassaient le plafond autorisé (le quart des relocations de la période). Pour ces 9 000 logements, la réduction a atteint 40 euros en moyenne par mois, le loyer restant cependant dans la plupart des cas au-dessus du plafond. En fait, ce sont surtout les locataires de petites surfaces (36 m<sup>2</sup> en moyenne) qui ont bénéficié de cette réduction. Il y a donc bien eu des effets réels, mais ils restent limités. En théorie, il faudra attendre 6 ans pour que tous les loyers parisiens (relocations et renouvellement de baux) soient effectivement encadrés.

### Quelle sera la tendance pour 2016 ?

Notre bilan chiffré sera présenté à l'automne. D'après nos simulations, sur les 35 % de logements dans le champ de l'encadrement (relocations et baux arrivant à échéance), ce sont 27 000 logements qui devraient voir leur loyer diminuer en 2016, soit 7 % du parc locatif privé parisien encore

au-dessus du plafond début 2016. Pour le locataire, cela représenterait une baisse d'environ 125 euros en cas d'emménagement. Mais attention, la loi concerne aussi les logements dont les loyers se situent sous le loyer de référence, c'est-à-dire que 6 000 logements pourraient connaître



**« D'après nos simulations, sur les 35 % de logements dans le champ de l'encadrement (relocations et baux arrivant à échéance), ce sont 27 000 logements qui devraient voir leur loyer diminuer en 2016 »**

une hausse de loyer, soit 1,5 % du parc privé. Pour le locataire, cela pourrait représenter une hausse de 164 euros, hors charges. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas rien. Mais nous ne pensons pas que les loyers qui sont en dessous de la moyenne seront revus à la hausse. En effet, avant la loi Alur, il était possible de remonter un loyer manifestement sous-évalué,

possibilité de plus en plus rarement utilisée. D'une manière générale, bailleurs et professionnels ont bien compris que la loi contribue surtout à modérer les loyers les plus hauts. Ils ont globalement joué le jeu et pour la grande majorité des acteurs concernés, la fourchette de prix de l'encadrement est correcte et respectée, qu'il s'agisse du plancher ou du plafond.

### Depuis le 1<sup>er</sup> février, les loyers sont encadrés à Lille... sur l'exemple de Paris ?

Oui, l'Adil du Nord porte l'observatoire local des loyers et a fourni les médianes ayant permis au Préfet de prendre l'arrêté d'encadrement sur une bien plus petite échelle (49 000 logements au lieu de 400 000) en utilisant le même principe de découpage qu'à Paris. L'Olap établit les résultats statistiques et assure l'accompagnement technique de l'Adil dans sa mise en œuvre. ■

*Ndlr : L'encadrement des loyers à Paris, voté via la loi Alur en 2014, est entré en application depuis le 1<sup>er</sup> août 2015. Le principe est simple : les propriétaires ne peuvent plus fixer le loyer de leur appartement ou de leur maison au-delà d'un certain plafond. Ils doivent désormais respecter une fourchette de prix définie par le Préfet de Paris le 26 juin 2015 et actualisée le 22 juin 2016.*



## Un promoteur engagé

**Partenaire depuis 2008, le promoteur immobilier Sogeprom soutient chaque année la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 30 000 € sur le programme « Toits d'abord » qui finance la construction et la réhabilitation de logements très sociaux. En 2016, ce mécénat s'est porté sur la construction d'une Pension de famille à Pantin (93) qui accueillera 30 personnes.**

## Clés en Main

Les deux associées de cette agence immobilière indépendante située à Boulogne-Billancourt ont décidé de soutenir la Fondation en reversant 5 000 € afin « d'aider ceux qui en ont besoin et que cela contribue à leur redonner espoir et dignité » comme elles l'ont précisé en envoyant leur don.



© EDF

## EDF : c'est reparti !

Depuis 9 ans, le Groupe EDF s'est engagé aux côtés de la Fondation pour lutter contre la précarité énergétique en contribuant activement à la rénovation de logements locatifs pour les rendre plus économes en charges, offrant ainsi aux personnes en difficulté des conditions de vie pérennes dans leur habitat. Ainsi, de 2012 à 2015, 2 728 logements très sociaux ont été

construits ou réhabilités dans le cadre du programme « Toits d'abord » avec son soutien.

M. Fabrice Gourdeiller, Directeur Clients Particuliers : « Nous sommes investis aux côtés de la Fondation Abbé Pierre depuis 2008, pour rendre plus économes en énergie les logements des ménages les plus modestes. C'est un levier de plus pour lutter contre la précarité énergétique ». ■

## Une filière impliquée

Le Fonds d'action NEGOBOIS pour le mécénat réunit les distributeurs et industriels du bois et matériaux de la construction. Ses membres ont remis un chèque de 50 000 € pour soutenir la construction d'une Pension de famille à Lodève (Hérault) qui accueillera 25 personnes en grande précarité, dans le cadre du programme « Toits d'abord ». Rachel Denis Lucas et Jean-Pierre Villegier co-présidents : « Quoi de plus naturel que de nous retrouver, industriels et distributeurs spécialistes de la construction, au cœur d'un projet



lié au secteur du bâtiment et de participer à une des premières composantes de la dignité humaine : le droit au logement. » ■



## « Le week-end du tricot »

Après deux opérations dédiées au tricot, Truffaut innove cette année avec une 3<sup>e</sup> édition prolongée intitulée « Le week-end du Tricot ». Les 10 et 11 février, plus de 500 client(es) tricoteus(es) se sont relayés dans 5 magasins (La Ville du

Bois (91), Villeparisis (77), Nantes, le Mans et Saint-Malo) durant deux jours pour tricoter des écharpes et des bonnets pour les personnes en difficulté, permettant ainsi de verser 10 000 € à la FAP en soutien à ses actions en faveur des personnes mal logées. ■



FONDATION  
Abbé Pierre

# Aidez-nous à agir!

## Donnez

[don.fondationabbepierre.org](http://don.fondationabbepierre.org)

© Recuenco / BDDP&Fils

Grâce à vous, la Fondation Abbé Pierre finance plus de **900 projets par an pour lutter contre le mal-logement** et l'exclusion et agit chaque jour aux côtés des personnes les plus démunies pour qu'elles retrouvent des conditions d'habitat dignes et décentes, sans lesquelles aucun projet de vie ne peut s'envisager.

Reconnue d'utilité publique et membre du comité de la charte du don en confiance, **la Fondation Abbé Pierre est non partisane et indépendante.** Elle ne peut agir qu'avec l'aide de ses donateurs.

### DÉDUCTION FISCALE

**Quel que soit le montant de votre don, merci! Face à la misère et l'exclusion, chaque don compte et fait la différence.**

*Si vous êtes imposable, 75 % du montant de vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 531 €. Au-delà, la réduction est de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu. Si vous êtes redevable de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la loi TEPA vous permet de déduire de cet impôt 75 % du montant de vos dons, dans la limite de 50 000 €/an.*

**Sans vous,  
nous ne pouvons  
rien faire...**

« Continuons ensemble ce juste et indispensable combat contre l'exclusion, pour offrir à chacun un toit digne et décent. Continuons ensemble d'agir pour et avec les personnes sans abri et mal-logées. Dix ans après le décès de l'abbé Pierre, nous lui devons de ne pas baisser les bras. Jamais... »

**Raymond Étienne**  
Président de la Fondation Abbé Pierre



## BON DE SOUTIEN

À renvoyer à  
**FONDATION ABBÉ PIERRE**  
3-5 rue de Romainville, BP 300, 75921 Paris Cedex 19

**Oui, j'aide la Fondation Abbé Pierre** à agir pour le logement des défavorisés

**Je fais un don de :** ..... € Chèque à l'ordre de: Fondation Abbé Pierre



E95JBS

Prénom: ..... Nom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone (facultatif): .....

J'accepte de recevoir des informations à mon adresse email: ..... @ .....

Vos coordonnées sont utiles pour la gestion de votre don et de votre reçu fiscal. Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez, en vous adressant au siège de la Fondation, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des courriers d'autres associations ou organismes partenaires, sauf si vous vous y opposez en cochant cette case:



**Il était une fois...**

## **l'abbé Pierre raconté par deux proches**

Administrateurs de la Fondation, Odile Bernardin est l'une des nièces de l'Abbé et Laurent Desmard fut son secrétaire particulier.



La contagion... C'est ça qu'il nous faut retenir et partager désormais. Il disait toujours : « *Si on veut faire bouger les politiques, il faut faire bouger la population et il faut être contagieux !* »

L'abbé Pierre savait emmener les gens avec lui, il avait cette force. Il trouvait les mots et posait les actes au moment où il le fallait, sans être donneur de leçon ni avoir un ton péremptoire.

Avec cette force, il a converti tellement de monde ! Il réussissait à changer les gens en les mobilisant pour les autres. Oui, il mobilisait les gens à servir les autres et particulièrement pour les plus faibles d'entre nous.

Il résumait cela en une phrase : **servir premier le plus souffrant.**

À la fin de sa vie, il m'a dit : « *Est-ce que tu te rends compte de la chance qu'on a de pouvoir aider les autres ?* » Tout au long de ma vie à ses

➔ **Août 1992 : fête familiale pour les 80 ans de l'Abbé Pierre.**



**« ... avec le recul, je me suis aperçu qu'aider celui qui est en difficulté rend vraiment heureux, c'est vrai. »**

côtés, je n'avais pas forcément vu cela comme une chance, plutôt comme une responsabilité. Mais en fait, avec le recul, je me suis aperçu qu'aider celui qui est en difficulté rend vraiment heureux, c'est vrai. »

« L'abbé Pierre était très attaché à sa famille et y puisait beaucoup de forces. Il était très attentif à chacun mais cette attention ne se limitait pas à ses proches. Il voulait nous ouvrir le cœur sur la terre entière, et nous parlait régulièrement de la vie des gens qu'il avait rencontrés. Il nous parlait aussi de Liberté : « *Chacun a faim de liberté, mais laquelle ? La vraie liberté, c'est celle qui consiste à aimer* ». Il nous parlait aussi d'Espérance. Une espérance qui s'appuie sur la conviction qu'en chacun, il y a un trésor de fraternité à mobiliser.

C'est tout cela qu'il faut transmettre : la contagion de se reconnaître libre pour aimer, d'un bonheur impossible sans les autres ; de cette audace nécessaire pour faire la guerre à la misère. » ■